ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

4e CIRCONSCRIPTION

CENTRE DÉMOCRATE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

La Constitution de 1958 a été approuvée par le Peuple Français à une très large majorité. Nous disons "OUI" à la stabilité en vue de l'efficacité - dans un régime présidentiel.

Une majorité de législature, élue en même temps que le Président de la République et pour la même durée, doit être liée par contrat au Gouvernement.

Une Cour Suprême, largement ouverte aux recours des particuliers, indépendante du Pouvoir doit veiller au respect de la Constitution, des libertés publiques et individuelles.

La France se doit de voter l'amnistie et de ratifier, la dernière d'Europe, la Convention des Droits de l'Homme.

Nous sommes inquiets :

- de la politique internationale suivie

Absence volontaire et renouvelée à des Conférences internationales : O. N. U. Bruxelles et Genève.

Refus de signer le Traité de Moscou sur la limitation des expériences nucléaires.

Retard à l'intégration européenne.

Persistance du différent franco-américain.

Refus de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun (Mai 64).

- de la situation économique, marquée par :

Le retard de l'expansion industrielle.
L'insuffisance des investissements.
La progression lente des pouvoirs d'achat.

- du déficit budgétaire, contrairement aux affirmations de la majorité :

Impasse de	410 milliards en 1961	Déficit du Collectif Budgétaire 887 millions en 1964
	830 milliards en 1962	994 millions en 1965
	910 milliards en 1963	3.456 millions en 1966

(Rapport de la Commission des Finances du Sénat)

- de l'aggravation constante de la fiscalité et des charges des Collectivités locales.

- de la conception actuelle de l'aménagement du territoire qui exclut la Manche de la zône dite "d'extension du Bassin Parisien" et en fait un simple réservoir de main-d'œuvre.

- de la situation de l'Agriculture, marquée par :

Une disparité du revenu ; une aggravation de l'endettement ;
Une insuffisance de la commercialisation et des débouchés.

Nous demandons :

- **Une politique internationale,** complétant sur le plan économique l'union douanière réalisée dans le cadre du Marché Commun, travaillant à l'intégration européenne sans retards inutiles devant le réveil de certains nationalismes, une rencontre au sommet enfin avec le Président JOHNSON, dans le souvenir et la gratitude de notre libération.
- **Une politique d'aménagement du Territoire** aboutissant à une véritable régionalisation, la Région devenant un centre de décision et un cadre d'activité.
- **La réforme des finances locales,** en proposant :

  Une fiscalité locale qui garantisse une répartition équitable de recettes entre l'Etat, le Département et les Communes.

  L'attribution aux Communes de l'intégralité du montant de l'impôt forfaitaire de 5 % sur les salaires.

  La réalisation de la réforme des impôts directs locaux (centimes additionnels), prévue par l'ordonnance de 1959.

  La reprise par l'Etat des charges d'équipement collectif improductives (équipement scolaire).
- **Le développement de l'infrastructure** (amélioration des communications et des liaisons téléphoniques) élément indispensable de l'expansion.
- **Une politique de l'emploi** avec :

  Une meilleure orientation professionnelle des jeunes.

  Une formation technique continue des salariés.

  Une augmentation par le Fonds National de l'Emploi des primes de transfert ou des allocations de conversion professionnelle.
- **L'amélioration du pouvoir d'achat agricole garantissant la parité sociale promise.**

  Cette amélioration doit résulter :

  D'une augmentation des débouchés, en particulier dans le cadre du Marché Commun ou de la zone de libre-échange, incluant la Grande-Bretagne.

  D'une meilleure organisation de la commercialisation à tous les stades.

  D'un allégement de la fiscalité, en tenant compte de la possibilité contributive des exploitants et de la nécessité d'amortir les investissements importants.

  De la refonte de certaines structures d'exploitation sauvegardant l'exploitation familiale.
- **La garantie de la propriété commerciale et le report de l'extention de la T.V.A.** pour le commerce de détail au 1er janvier 1970, date de l'application de la T.V.A. européenne, décidée à Bruxelles.
- **Une politique sociale,** enfin, permettant :

  Une réforme de la Sécurité Sociale, garantissant l'autonomie des régimes de retraite et d'assurance maladie.

  Un relèvement de l'aide aux familles.

  La revalorisation progressive des avantages vieillesse, respectant les conclusions du rapport LAROQUE de 1962.



AVEC LE

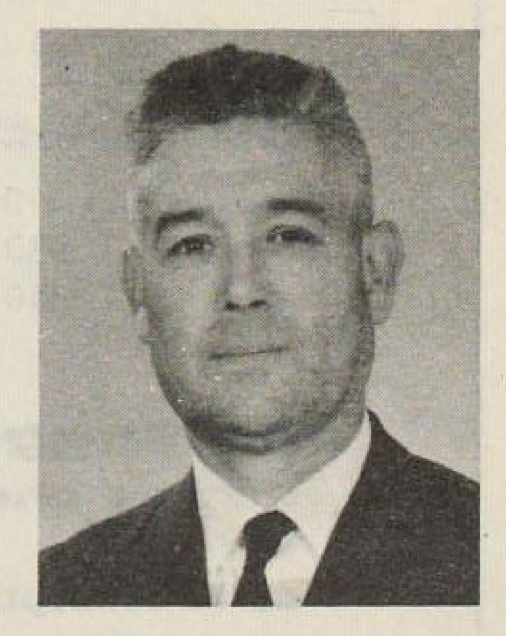
CENTRE DÉMOCRATE

BATISSONS

LA FRANCE DE DEMAIN

DANS UNE

EUROPE UNIE



« Les Candidats »

Jean MASSELIN

Docteur en Médecine
né le 9 Novembre 1920
Marié - 6 Enfants

Maire de Sainte-Mère-Eglise
Chevalier des Palmes Académiques
Médaille d'Or de l'American Légion
Vice-Président du Comité des Plages du Débarquement

Henri GOUBAUX

Agriculteur
né le 28 Janvier 1911
Veuf - 4 Enfants

Maire de Saint-Georges-de-la-Rivière
Chevalier du Mérite Agricole
Président de la Caisse de Crédit Agricole
Président du Comice Agricole
Vice-Président de la Laiterie Coopérative

CAUCHARD ET Cie, LA HAYE-DU-PUITS